

Réunion publique du 17 décembre 2015

La réunion a débuté avec la présentation, par Gaël Mathis de la Petite Agence et Stéphane Pelletier de la commission communication, du site internet de la commune mis en ligne le matin. Nous avons eu une pensée pour François Senéchau qui fût l'animateur du site précédent et acteur de cette mise en place.

Les premières réflexions avaient porté sur le choix du logo et des valeurs que la commune souhaite transmettre via ce média, qui ont permis d'élaborer ensuite la trame du site. Cinq axes retenus : la vie locale, la vie de nos enfants, l'économie, le tourisme, l'environnement. Et en plus, une page "Actualités", une rubrique vivante et dynamique qui devra être régulièrement mise à jour afin que ce site soit vivant et réactif.

Des points restent à compléter ou à étoffer et pour ce faire, n'hésitez pas à faire remonter vos avis, vos souhaits, des informations complémentaires à la mairie. L'idée maîtresse : rendre ce site interactif et coopératif par un travail entre habitants, associations et élus.

Présentation de Terre Saine

L'équipe en charge de ce projet a travaillé cette année sur l'élaboration du plan d'entretien et du contrat d'engagement en vue de demander le premier papillon à poser sur le panneau communal : ce qui est déjà effectué en collaboration avec les agents techniques répond aux critères d'attribution.

En 2016, le projet est d'approfondir la communication auprès de la population (via les marchés des 3 villages, le bulletin, le site...), en particulier sur l'entretien sans produit chimique en bordure du chemin et au jardin.

Les ordures ménagères

Les poubelles jaunes sont arrivées en décembre. Un premier retour nous gratifie d'un bon fonctionnement et d'une très bonne première collecte avec peu d'erreurs de tri. Bientôt, sera réévalué l'enlèvement des grands bacs de récolte qui sont à ce jour presque vides.

Une information des services de la CAN précise que pour tout ce qui est petit (capsule, emballage des pastilles pour lave-vaisselle,...) et en cas de doute, il est préférable de mettre le déchet dans la poubelle des ordures ménagères.

Taxe ordures ménagères

Alerté par des personnes en maison de retraite qui payent la taxe alors qu'ils vivent en institution, Monsieur le Maire a adressé un courrier aux services des impôts. Stéphane Pelletier précise que selon le règlement des services fiscaux, la vacance d'immeuble "involontaire, de plus de 3 mois" permettrait une exonération ou un dégrèvement de la taxe.

Lotissement des Fougères

La municipalité a démarré le projet de requalification du lotissement et du terrain de sport de Rouvre. Un cabinet d'étude a été sélectionné et un comité de pilotage constitué. Après recueil de paroles des habitants, une proposition d'esquisse est en cours d'examen. Prochainement le comité de pilotage doit se revoir et une nouvelle réunion de l'ensemble de la population est prévue courant janvier-février.

La demande formulée pour l'enfouissement des réseaux électriques est possible pour le SIEDS, consulté, mais pas avant 2017 ; par contre les coûts seront totalement pris en charge vu leur ancienneté.

A ce projet, seront éventuellement associés des travaux de sécurisation de l'entrée de Rouvre, côté Champdeniers, et des abords de l'école.

Transport à la demande

Au sein de la commune, il est possible de faire appel au transport à la demande de la CAN. Il faut le réserver au moins 2 heures avant ! Le véhicule vous prend en charge soit à Germond, soit à Rouvre et vous permet de rejoindre la ligne de bus N à Echiré-Centre qui vous emmène ensuite jusqu'à Niort. Le ticket de bus est à 1 €, si on achète le carnet de 10. A savoir : les personnes résidant à Rouvre peuvent également prendre la ligne 13 des transports RDS (Réseau Deux-Sèvres) pour rejoindre Niort ; le

site mobilité79 recense l'ensemble des moyens de transport disponibles.

Solidarité et accueil éventuel de réfugiés

Le 16 décembre 2015, une réunion avec l'association ARDDI (association de reconnaissance et de défense des droits des immigrés) a été organisée afin de discuter autour de l'accueil de réfugiés dans notre commune. Ceci après concertation de la municipalité et questionnement de personnes de la commune sur une telle éventualité.

La mairie va prendre contact avec la préfecture pour obtenir des renseignements complémentaires et avec la municipalité de Benet afin de bénéficier d'un retour d'expérience ; une nouvelle réunion sera ensuite proposée. Si vous souhaitez participer à ce projet, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Travaux

Les travaux de curage de fossé et de busage au Marchais sont terminés.

Route de l'Egray, à l'entrée de Germond, des travaux de sécurisation du virage sont prévus : des bordures de 14 cm, des barrières pour sécuriser les piétons et un miroir doivent être installés sur la droite (les services départementaux poseront un caniveau à gauche) ; ils auront lieu les 6/7/8 janvier 2016.

Les autres prévisions 2016 : route du Luc dont une partie est endommagée ; chemin des Champs Dorés à Breilbon, voie prolongée jusqu'aux nouvelles constructions ; voirie à refaire chemin des Sources et Chemin des Vallées à Rouvre, ainsi que rue de la Pommeraie et rue du Champ du Moulin.

Concernant les travaux projetés à la Salle des fêtes, la commune envisage finalement de faire appel à un cabinet d'architecte, pour aider à la réflexion et choisir les travaux à retenir (qui se feront en fonction des locations de la salle).

Pour la Communale, l'adjonction de toilettes accessibles de l'intérieur et de l'extérieur sera réalisé.

Nuits Romanes

La commune a déposé sa candidature pour l'organisation des Nuits Romanes en 2016. Les associations consultées avaient envie de renouveler cette expérience. La réponse est attendue pour début 2016. Si vous souhaitez participer à ce projet, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Terrain de Monsieur Bonadé

La commune va devenir propriétaire du terrain de Monsieur Bonadé bordant le parking de l'église ; le bâtiment en état sera conservé et affecté au stockage du matériel d'animation du comité des fêtes. Le bâtiment en ruine serait ensuite démoli afin d'installer des jeux pour les enfants du bourg.

La fibre optique

La création de la ligne à haute tension nécessite l'installation d'un réseau de fibre optique ; ARTERIA, filiale commerciale de RTE, offre aux communes une possibilité de se raccorder à ce réseau, coût de raccordement à la charge de la collectivité. Par ce biais, on pourrait donc obtenir la fibre optique et régler enfin les défaillances de haut débit sur la commune, à Rouvre en particulier. Monsieur le Maire a saisi la CAN et le Département pour le financement de cette solution.

Les vœux du Maire auront lieu le vendredi 8 janvier 2016 à 18h30.

Un pot de l'amitié est offert à la trentaine d'habitants présents.